
LOS ANGELES – Le Conseil d'administration avec At-Large
Mardi 14 octobre 2014 – 08h30 à 09h30
ICANN - Los Angeles, ÉTATS-UNIS

OLIVIER CREPIN-LEBLOND:

Bonjour à tous. Veuillez vous asseoir. Bonjour. Merci d’être venus en avance. 8h30, c’est la première séance de la journée, je comprends que la journée va être longue, mais on s’est dit qu’on commencerait par une petite présentation sur un des deux sujets que nous avons amenés au conseil d’administration aujourd’hui. A ma gauche... enfin à ma droite, pour vous c’est à gauche, j’ai l’équipe du leadership. Puis au bout, nous avons Fadi Chehade. Steve, et Sébastien donc. Bienvenue.

Aujourd’hui, nous souhaitons vous donner une mise à jour sur le sommet *At-Large* et sur les recommandations qui ont été faites par ce sommet et que vous avez reçues suite à ce sommet à Londres.

Il y a du travail qui a été fait, il y a eu des questions, au conseil d’administration. Savoir si ça avait été des souhaits ou des recommandations, et un petit peu de confusion par rapport à la manière dont il fallait aborder ceci.

De toute évidence, ces recommandations sont assez comprimées, mais parce qu’il fallait les contenir dans un seul document. Donc, nous allons vous expliquer ce qui s’est passé depuis Atlas 2.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Toutes les recommandations n'étaient pas nécessairement adressées au conseil, donc nous avons pris ce qui concernait le conseil, nous l'avons mis en priorité dans notre travail, nous allons donc vous donner les détails là-dessus.

Steve, est-ce que tu as des remarques ?

STEVE CROCKER :

Pour commencer, comme d'habitude, c'est un plaisir d'être ici, et en général ce que je dis toujours c'est le conseil d'administration attend avec impatience ce genre de discussions.

Nous souhaitons passer directement au vif du sujet. J'ai beaucoup discuté, j'ai beaucoup réfléchi aux recommandations d'Atlas 2. Le but c'est d'avoir une certaine continuité dans cette transition. Donc, nous pouvons passer directement au vif du sujet.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND:

Merci, Steve.

Donc, l'Atlas 2 a produit 43 recommandations, dont 27, pardon 22 sont adressées au conseil. Alors, qu'est-ce que cela veut dire adressées au conseil ? Dans une certaine mesure, elles nécessitent que le conseil d'administration agisse ou prenne des décisions. Jusqu'à maintenant, nous n'avons pas élargi ces recommandations, mais nous avons organisé un sommet At-

Large, une équipe après-sommet, pour justement détailler les recommandations.

Alors, passons à la première diapositive pour savoir comment nous allons procéder.

Nous allons vous donner certains détails sur les activités du post-atlas. La manière dont nous avons structuré les choses jusqu'à maintenant, si vous regardez en bas, nous avons 5 groupes thématiques de travail qui se sont concentrés chacun sur un thème.

Premièrement, le futur du modèle multipartite, la mondialisation de l'ICANN, la perspective plus large de l'internet, la responsabilité et enfin l'engagement de la communauté.

Tous ces groupes étaient composés des représentants ALS que nous avons à Londres. Certains des groupes étaient interprétés puisque nous avons des groupes assez larges de personnes qui ne parlaient pas vraiment l'anglais. D'autres groupes étaient des groupes plus petits, je crois que le groupe le plus petit était composé de 25 personnes, et le plus grand de plus de 80, voire 90 personnes.

Toutes les déclarations, toutes les recommandations, vous voyez, sont représentées par différents messages. Après le mois de juin, nous avons mis en place un groupe de mise en application d'ATLAS 2, dont le but est de convertir ces recommandations d'une ligne en actions, en mesures à mettre

en place, ciblées sur des points plus spécifiques. Et ces recommandations, ensuite, seront envoyées au conseil d'administration, au personnel et à la communauté pour la mise en application, comme première étape.

L'idée, souvent, c'est de faire remonter les choses. Et bien, ce n'est pas comme ça exactement que nous souhaitons procéder. Nous sommes prêts à discuter, l'interaction est importante, aujourd'hui représente la première étape de cette interaction.

Diapositive suivante, s'il vous plaît.

Il y a trois recommandations qui sont prêtes, pour ainsi dire, à être consommées par le conseil d'administration, et à être mises en application. Donc, nous allons passer en revue ceci.

La recommandation 11, la voici. Etant donné que nous traitons chacune de ces recommandations de manière séparée et parallèle, elles ne sont pas nécessairement dans l'ordre, donc le chiffre peu importe, ce qui est important c'est la recommandation en elle-même. Comme je le disais, ceci est une recommandation, un conseil.

Alors la numéro 11, ICANN doit mettre en application un ensemble de services, pour faciliter l'accès suivant divers critères. Selon le genre, selon la diversité culturelle, selon les besoins des utilisateurs, etc. Donc, ce que nous avons fait, c'est que nous avons décidé d'attribuer ces recommandations à différents groupes de travail.

Le groupe de travail accessibilité, nous avons également un groupe de travail sur la technologie, parce qu'il y aura un certain niveau de technologie qu'il faudra aborder. Donc ces deux groupes vont travailler en collaboration l'un avec l'autre.

On va demander à Cheryl d'expliquer un petit peu ce qui se passe au niveau de ces recommandations.

CHERYL LANGDON-ORR:

Nous avons ici le président du groupe de travail. La recommandation 11 n'est pas ce que j'appellerai un fruit qui tombe bas, parce que ces questions, je crois, vont prendre du temps.

Steve a dit à Singapour que tout ceci doit être imprégné dans l'organisation, et ce n'est pas quelque chose qui va se passer du jour au lendemain. Etant donné qu'il y a à la fois le groupe de travail technologique et le groupe de travail d'accessibilité, étant donné que nous travaillons là-dessus, je crois que petit à petit, il va y avoir des résultats significatifs.

La recommandation 11 parlait de limiter tout obstacle à l'accès, à la participation à l'ICANN. Ceci traite de toute la communication, et puis également l'accès des lieux où nous tenons nos réunions. Ensuite, il y a plusieurs choses, plusieurs liens. Le premier lien va vous amener à la recommandation, avec un deuxième lien que vous voyez à l'écran. Le groupe accessibilité travaille depuis trois mois sur ce lien. C'est en fait une liste de contrôle de nos recommandations qui existe déjà

suite à la réunion de Singapour. A savoir, qu'est-ce qui rendrait l'ICANN une entité excellente, en termes d'accessibilité. Et depuis 7h ce matin – d'ailleurs merci à l'équipe qui est venue ce matin, merci surtout au personnel qui nous aide régulièrement – donc ce matin, il y a eu un atelier de travail avec Chris Mondini, et d'autres, nous avons fait une analyse SWOT et une analyse SMART, pour établir des priorités par rapport à ces différents points.

Nous sommes bien partis, et ce lien, à l'avenir, vous emmènera non pas sur un panneau de bord intelligent, mais vous emmènera sur une page Wiki avec un certain nombre de mises à jour. Vous pourrez savoir un petit peu où nous sommes, à n'importe quel moment, dans ce projet.

Je voulais également mentionner que le personnel est extrêmement impliqué et l'engagement est total, et cela fera toute la différence.

Il y a un lien qui manque à l'écran, je ne sais pas pourquoi, je ne sais pas ce qui se passe, d'ailleurs.

DEV ANAND TEELUCKSINGH:

Dev Anand Teelucksingh, je suis responsable du groupe de travail technologique. Et donc, certaines des choses que nous prenons en considération pendant nos réunions, ce sont les alternatives en termes de conférences. Nous avons essayé de voir, aussi, les transcriptions en *live*, ce que nous pouvons faire à ce niveau-là. Il y a une société qui s'occupe de l'Adobe

Connect et qui, en fait, est en période de test. Nous essayons de voir un petit peu quelles sont les solutions que nous pouvons apportées à ceci.

CHERYL LANGDON-ORR:

Cheryl à nouveau au micro. Pour ce qui est du test, le test doit se faire en continu, parce qu'à chaque fois qu'il y a une nouvelle mise à jour, et bien les choses changent. Donc, il ne faut pas faire l'hypothèse que si ça marche une fois, ça marchera toujours. Merci, en tout cas, pour tout votre travail, et j'espère que nous pourrons avancer en termes d'accessibilité.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND:

Merci beaucoup, Cheryl. Je pense que toutes les questions, nous les aurons à la fin. Je pense que c'est mieux, qu'est-ce que vous en pensez, Steve ?

STEVE CROCKER :

J'aimerais simplement que vous vous occupiez de la gestion du temps. Je crois que la question est intéressante et je serai heureux d'en discuter tout à l'heure.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND:

Merci beaucoup, Steve.

Recommandation suivante, recommandation 27, elle est assez claire. Le conseil doit mettre en application la recommandation

ATRT2 9.1 en ce qui concerne les recommandations officielles des comités facultatifs.

Donc, ceci a été écrit en juin avant que le conseil ne décide, ne vote sur toutes les recommandations ATRT2. Ceci est un bon rappel comme quoi nous nous concentrons beaucoup sur ces questions, et nous espérons que la mise en application se fera très rapidement.

STEVE CROCKER :

Nous sommes en cours d'ajustement, d'approfondissement des mécanismes, des processus là-dessus. Nous espérons que ceci ne nécessitera pas davantage de travail, mais ne soyez pas timides par rapport à ça. C'est quelque chose qui représente une priorité importante pour moi, de même que pour l'organisation dans son ensemble.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND:

Merci beaucoup, Steve.

Nous passons à la recommandation suivante, 35. Le conseil d'administration ICANN doit tenir au moins un appel en téléconférence avec la communauté *At-Large*. L'objectif est vraiment d'améliorer la communication entre le conseil et la communauté *At-Large*. Actuellement, c'est une fois par an que nous nous retrouvons. Il y a énormément de choses qui se produisent avec tous les groupes de travail au sein d'*At-Large*, avec tous les processus qui sont en cours à l'ICANN. Donc, la

communauté pense qu'il faudrait que le conseil soit mieux informé sur ce que nous faisons.

J'ai déjà discuté avec Steve de ceci, et je comprends que le calendrier des appels est parfois déjà établi, donc il serait peut-être intéressant qu'un membre du conseil se joigne à nous pendant nos discussions, mais la recommandation, c'est vraiment de lancer un processus comme quoi nous puissions avoir des liens constants, une communication constante avec les membres du conseil.

STEVE CROCKER :

Alors, pour ce qui est de l'intention, de la signification de ceci, il y a une certaine latitude, donc imaginons-nous avoir un appel régulier, à tel moment, à telle heure, c'est très bien, mais il faut absolument qu'il y ait un ordre du jour, qu'on sache de quoi on parle, que l'on soit prêt. C'est là, à mon avis, que nous allons pouvoir avancer.

Donc, c'est très bien, mais le format qui est présent lors de l'appel, c'est un défi technologique. Le conseil d'administration, tout comme ALAC d'ailleurs, est réparti dans le monde entier, donc il est très difficile d'avoir des appels téléconférences, et nous avons d'ailleurs limité le nombre d'appels. Nous en avons trois, et maintenant nous sommes passés à des appels beaucoup plus courts, une heure et demi.

Donc nous allons trouver un moyen de respecter ce que vous venez de dire, je suis tout à fait d'accord.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND:

Merci beaucoup, Steve.

Passons à la suite. L'autre recommandation sur laquelle nous sommes en train de travailler n'est pas encore complètement définie. En fait, il y a un processus, nous sommes en train de la détailler, de l'étayer. C'est simplement pour vous donner une idée de ce à quoi vous pouvez vous attendre. Nous espérons pouvoir la détailler d'ici la réunion de Marrakech, avoir davantage d'informations à vous donner. Il y a un certain nombre de ces recommandations, nous allons les passer en revue et essayer de les détailler un petit peu, de voir le raisonnement qui nous a permis d'y arriver. Puis nous espérons également pouvoir définir un petit peu comment mieux les rédiger.

Alors, celle-ci, la recommandation numéro : l'ICANN doit continuer de soutenir des programmes de communication qui impliquent un auditoire plus large afin de renforcer la participation de toutes les parties prenantes. Nous travaillons, actuellement, pour obtenir un plan plus complet pour expliquer en quoi l'ICANN va rassembler davantage de personnes, pas uniquement dans les pays développés, il faut également que les personnes qui vivent dans des pays non développés ou en développement puissent être impliqués. Donc, il y a réellement un besoin de les rejoindre, de les impliquer, et une fois que nous aurons quelque chose d'un petit peu plus détaillé là-

dessus, un plan plus complet sur la manière avec des suggestions, nous vous donnerons davantage d'informations.

STEVE CROCKER :

Peut-être que nous aurons des indicateurs de performance, des cibles, parce qu'il est important de savoir comment mesurer la satisfaction.

De toute évidence, il y a un problème de ressources, d'allocation des ressources, donc il faudrait encore une fois avoir un moyen de mesurer le retour sur investissement.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND:

Merci beaucoup, Steve.

Heidi, y-a-t-il quelqu'un qui prend des notes pour l'At-Large ?
Très bien, merci.

Ensuite, l'ICANN doit augmenter le budget – budget et personnel – pour les programmes qui permettent d'amener des membres précieux à la communauté.

Alors, qu'est ce que ça veut dire des membres précieux, des membres de valeur? Il y a un certain nombre de questions dans le cadre de cette recommandation. Nous avons trois groupes de travail qui y travaillent. Le groupe de renforcement des capacités et un des groupes principaux là-dessus, mais il y a également le sous-comité de communication qui va définir ces programmes, puis il y a également le comité de budget et de finances qui prendra les résultats des deux autres comités et qui

travaillera avec eux pour évaluer quelles sont les ressources utilisées actuellement, et s'il existe des fonds, s'il y a besoin d'autres financements nécessaires.

Donc, nous espérons pouvoir vous donner plus de détails.

STEVE CROCKER :

En quoi est-ce que ceci est en lien avec l'autre recommandation, la recommandation précédente ?

OLIVIER CREPIN-LEBLOND:

Ce sont deux recommandations différentes. Je dois admettre que je n'ai pas vraiment pris en considération ce lien entre les deux. Nous avons alloué différents groupes parce que je pense que la cible n'est pas nécessairement la même.

Peut-être que Sébastien pourrait nous dire quelque chose là-dessus ?

SEBASTIEN BACHOLLET:

Je vais donc parler en français.

La recommandation 1 est pour avoir de nouveaux participants, la recommandation 2, c'est pour faire en sorte que les nouveaux participants restent et participent effectivement au fonctionnement de l'ICANN. Donc je pense que ce sont deux éléments complémentaires, mais qui ne se recoupent pas, même si effectivement on commence par devenir un nouveau

participant et ensuite, on doit trouver sa place dans l'organisation. Merci.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Steve?

STEVE CROCKER: Merci beaucoup.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci.

Diapositive suivante, celle-ci est un petit peu plus longue, celle-ci est relativement longue. Donc les processus de gestion de politique actuels au sein de l'ICANN sont insuffisants. Tout le monde court partout, avec énormément de problèmes pour identifier les informations dont ils ont besoin, et pour, aussi, savoir un petit peu ce qui se passe. Donc, nos participants se sont qu'il serait important de mettre en application un processus de gestion des politiques, qu'il soit disponible pour les utilisateurs dans toute l'organisation, dans tous les comités, de manière à améliorer les connaissances, à améliorer l'efficacité des volontaires, plutôt que de chercher dans tout le site ICANN au moyen de Google. Avoir un moyen d'accélérer, également d'améliorer les politiques polyvalentes, y compris le développement de mesures.

Alors, Alan Greenberg.

ALAN GREENBERG:

Merci. Vous avez tous entendu parler des inventions qui sont faites simultanément pratiquement, dans le monde, de manière simplement déconnectée, simplement parce que le moment était venu. Ça, c'est quelque chose qui nous est venu à l'ATLAS, à la réunion du vendredi, la réunion des présidents. Lorsqu'on a rencontré le SSAC, on s'est rendu compte qu'ils avaient eu un petit peu la même idée. Donc, de toute évidence, le moment est venu et il faut absolument faire quelque chose là-dessus.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND:

Merci, Alan.

Le processus, par rapport à ça, c'est réellement de commencer à avoir un certain nombre d'exigences mises en place, et ensuite, de travailler avec vos comités consultatifs, de voir quels sont leurs besoins. Nous cherchons vraiment à faire quelque chose qui se répande dans tout l'ICANN, de connaître réellement les besoins de toute la communauté.

RAY PLZAK:

Un des registres locaux, régionaux, le fait. Ils ont des résumés très accessibles sur les discussions, ils font des rapports au conseil d'administration, ils se font des rapports entre eux, ils s'informent de ce qui se produit dans leur région de manière très efficace.

Ces rapports sont toujours disponibles en ligne, et donc je ne vois pas en quoi ceci s'applique à eux, puisqu'il suffit d'avoir quelqu'un qui regarde ce qui se passe chez eux.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci beaucoup, Ray.

Donc peut-être, ce qui serait bien, ce serait d’aller voir ce qui se passe au niveau des opérateurs de registres des régionaux, et peut-être d’apprendre, de tirer des leçons.

RAY PLZAK: Quel choc.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Etant donné, Dev, que tu fais partie de notre groupe de travail technologique, tu as peut-être quelque chose à ajouter là-dessus ?

DEV ANAND TEELUCKSINGH: Oui, merci beaucoup. Je crois que le moment est venu, effectivement. La communauté *At-Large* est confrontée à certains défis en termes de processus de développement des politiques, et de calendrier.

Donc, nous faisons du copier-coller, un petit peu, et nous essayons d’obtenir des informations de plusieurs personnes. Ce qu’il faut faire au niveau technologique, c’est minimiser ce genre de choses, éliminer les processus manuels et, encore une fois, nous améliorer *At-Large*.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND:

Nous avons déjà parlé à Ashwin Rangan, le responsable de l'Innovation et de l'Information, et de toute évidence, ce n'est pas quelque chose qui représente un projet de trois mois, c'est quelque chose qui doit être fait à long-terme, comme je l'ai dit tout à l'heure. Mais je crois que nous savons tous que nous en avons besoin, nous courrons un peu partout pour essayer de trouver les informations, nous passons beaucoup trop de temps là-dessus, il faut faire quelque chose, que nous commençons avec un processus de gestion des documents, etc, donc il faut passer à un système vraiment plus complet.

Ensuite, Numéro 5.

L'ICANN devrait analyser la manière de s'assurer que les utilisateurs finaux restent au cœur du processus de responsabilité dans tous les aspects relevant de la transition du rôle de supervision des fonctions de l'IANA.

Lorsqu'on a dessiné des défis à venir du groupe de travail... C'est Holly Raiche qui va nous parler de ça. Holly, vous avez la parole.

HOLLY RAICHE:

Merci. Nous n'avons pas encore choisi le nom du groupe de travail, mais il est clair qu'il faut énormément travailler sur l'aspect responsabilité dans le contexte de la transition du rôle de supervision des fonctions de l'IANA.

Donc, on n'a pas encore choisi le nom, mais pour ce qui est du processus IANA, je dois dire que la réunion d'hier qui a compris

l'allocution de la Secrétaire d'Etat au commerce des Etats-Unis, ce que l'on attend de nous par rapport à la responsabilité, la barre est haute. Donc on a constitué ce groupe de travail et il faut se mettre à travailler dès maintenant.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND:

Merci beaucoup, Holly.

Je crois qu'on peut passer à la recommandation suivante. Là il s'agit de sept recommandations sur une même page. Il faut les regarder de manière individuelle pour l'instant. Je sais qu'il est tôt. Je vais laisser le soin à Evan de parler de ces recommandations.

Donc il s'agit d'un groupe de travail sur les défis à venir, défis futurs. Il y a deux co-présidents, Jean-Jacques Subrenat et Evan Leibovitch.

EVAN LEIBOVITCH:

Alors, la raison pour laquelle on a mis ensemble toutes ces recommandations, c'est que l'un des groupes de travail à ATLAS Il a décidé de faire cela par rapport à la responsabilité.

Le groupe de travail sur les défis futurs est présidé par Jean-Jacques et moi-même, que la plupart d'entre vous connaissent. L'objectif, c'était qu'il devait s'agir d'un groupe de réflexion, d'un panel de haut niveau, qui ait une approche avec une vision centrée sur l'avenir par rapport aux défis qui se posaient. La responsabilité a toujours été un de nos domaines de travail, et

en raison de tout ce travail accompli par les groupes thématiques, la quatrième recommandation en particulier a à voir avec la responsabilité, donc nous sommes pleinement conscients de ça.

Maintenant, tout ce travail est repris par le groupe de travail sur les défis futurs, mais à un niveau plus élevé.

Il s'agit donc d'un thème qu'il faut traiter de manière immédiate. Toutes ces questions sont analysées par le groupe de travail sur les défis futurs pour avoir une vision plus globale de l'approche qu'il faut adopter dans ce domaine.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND:

Merci beaucoup, Evan.

Passons à la diapo suivante.

Vous avez entendu parler du sous-comité sur les finances et le budget. Il y a trois recommandations qui découlent du sous-comité lui-même, outre la coopération que le sous-comité va devoir faire avec les groupes de travail sur la sensibilisation et la communication, le renforcement de capacité, pardon.

La première concerne le programme pilote de sensibilisation régionale à la communauté.

Je ne sais pas ici s'il y a quelqu'un du CROPP, un représentant de l'ICANN spécialiste de la sensibilisation. L'objectif ici de cette recommandation, c'est d'aider les organisations locales qui demandent des documents à *At-Large*, des documents sur

l'ICANN. Dans le cas par exemple d'un événement local, voir quelles sont les questions logistiques qui sont impliquées. Donc, il ne s'agit pas de demandes budgétaires extrêmement importantes. Toutes les demandes budgétaires supplémentaires doivent être développées, on ne les prévoit pas avec un an d'avance, très souvent avec trois mois d'avance, voire moins. Mais il faut encore continuer à travailler là-dessus, comme je vous l'ai dit, on doit encore travailler là-dessus parce qu'on n'a pas une bonne description encore de ce que l'on entend par là.

Recommandation 41 : que l'ALAC travaille avec le conseil d'administration de l'ICANN pour trouver des sources supplémentaires de financement pour les activités *At-Large*. Peut-être que vous savez que le sommet *At-Large* et que les événements RALO sont financés par nos sponsors. Donc il a fallu que nous trouvions nos propres sponsors. Pour le sommet *At-Large*, nous avons prévu 40 000 livres, ou dollars américains, je ne sais plus, dollars américains, pour toutes les activités supplémentaires. Toutefois, aujourd'hui, avec le gel du budget, on continue à travailler là-dessus et à mener toutes ces activités qui rapprochent la communauté et rapprochent les membres de notre communauté. Les sources, ressources, supplémentaires de financement, peut-être qu'il s'agit de sources externes supplémentaires. Voilà un petit peu le sens de cette recommandation. Nous aimerions travailler avec le conseil d'administration de l'ICANN pour trouver de nouveaux partenaires, sponsors, et c'est un problème, parfois, il y a un financement pour *At-Large*, qui est fourni par les grands

sponsors, et donc on doit continuer à analyser cette question et à travailler là-dessus. Peut-être qu'il faudrait élaborer une recommandation plus centrée là-dessus.

Par rapport à la recommandation 42 : l'ICANN devrait mettre en place des réunions RALO annuelles face-à-face. Ce qu'il faut répéter, ce sont les opérations, il faut que les gens se retrouvent face-à-face d'une manière ou d'une autre, il faut qu'ils se voient. Avec *At-Large* et ICANN, la seule manière, c'est d'organiser ce type de réunions où vous êtes physiquement présents.

Le groupe de travail sur la stratégie et le conseil d'administration sont en train de travailler pour voir comment organiser ces réunions pendant l'année, peut-être des réunions plus courtes, peut-être des réunions plus longues, je ne sais pas. Le conseil d'administration va décider de la manière dont ces réunions seront organisées dans le monde. Peut-être que les assemblées RALO face-à-face pourraient avoir lieu sous forme de réunion sur deux jours, plutôt que d'avoir des réunions ICANN sur six jours.

Donc, dès que la stratégie sera définie, nous allons commencer à travailler avec le sous-comité des finances et du budget pour vous faire une proposition formelle.

Passons à la recommandation suivante.

Alors, le comité consultatif *At-Large* a élaboré deux recommandations.

Recommandation 9: l'ICANN devrait ouvrir des bureaux régionaux ouverts avec une stratégie claire, qui devraient mettre l'accent sur l'analyse coûts-bénéfices, en se concentrant sur les domaines où l'accès à l'internet est en pleine croissance et où il est probable que ces domaines se développent.

Comme vous le voyez, cette recommandation va vous être présentée, on va vous dire « oui, c'est ce qu'on fait, et c'est notre objectif », mais ce qu'il est intéressant de voir, c'est que notre communauté doit soutenir vraiment cela.

STEVE CROCKER :

Oui, il serait bon de comprendre si cette recommandation soutient ce que l'on fait ou s'il s'agit d'autre chose. Telle qu'elle est rédigée, on a l'impression que oui c'est une bonne idée de le faire, et on ne sait pas bien si l'ICANN est totalement connectée à cela ou totalement déconnectée de cela.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND:

Oui, merci, Steve.

Il est bon de savoir si ce que fait l'ICANN aujourd'hui est sur la bonne voie.

CHRIS DISSPAIN:

Oui, merci. J'ai une question de haut-niveau à poser. Est-ce que je peux la poser maintenant ou à la fin ?

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Oui, à la fin, si vous le voulez bien, parce qu'on approche maintenant de la fin de la présentation.

Alors, recommandation 16 : l'ICANN doit améliorer la communication directe, quels que soient les fuseaux horaires.

Effectivement, c'est un fait, il y a des gens très fatigués, particulièrement dans la zone Asie-Pacifique, en effet, il y a beaucoup de nos membres là-bas, mais la communication directe est très importante. Bien entendu, il faut travailler énormément là-dessus parce que c'est un aperçu général, donc nous allons retravailler sur la rédaction de cette recommandation.

STEVE CROCKER : On a collecté des informations préliminaires sur toute une série de questions, mais ce que je dirais c'est qu'il faut utiliser la procédure des enchères, le revenu, pardon, des enchères, pour voir si l'on peut régler ce problème.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Oui, passons à la diapo suivante.

Alors, autre recommandation. Nous avons confié ces recommandations à des individus ou à des groupes de travail, mais elles sont en cours d'élaboration. Donc, il s'agit des recommandations suivantes : l'ICANN devrait ajuster ou adapter un cadre contractuel pour minimiser les conflits entre ses

demandes et les législations locales pertinentes. C'est pourquoi, dès qu'on aura un petit peu de temps, on va commencer à travailler là-dessus,

21 : encourager les campagnes publiques sur l'utilisation de l'internet pour l'éducation, la formation, la créativité et l'autonomisation. Notre sous-comité sur la sensibilisation et notre groupe de travail sur les médias sociaux est en train de travailler là-dessus. C'est une chose qui n'est pas encore bien comprise, donc on va travailler là-dessus. Et enfin, les rôles et juridictions du médiateur devraient être étendus, le site Web de l'ICANN devrait offrir une manière plus claire et plus simple de permettre au public de faire ses réclamations.

Là encore, le groupe de travail sur les médias sociaux et sur les défis futurs est en train de travailler là-dessus.

CHRIS DISSPAIN:

Merci, Olivier. Je voulais d'abord poser une question par rapport ... c'est une précision, en fait. Ce que je vais dire ne va absolument pas à l'encontre de la recommandation, mais il me manque un petit peu de précision ici, et il est important d'être clair là-dessus.

Donc, les gens de l'*At-Large* se sont réunis et de là sont nées ces recommandations, très bien. Et vous, vous essayez de leur donner forme, pourquoi ? De leur donner quelle forme ?

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Deux choses : des mesures qui soient directement applicables, et des mesures qui seront un premier pas pour interagir avec le conseil d'administration.

CHRIS DISSPAIN: Merci beaucoup. Très bien. Alors s'agit-il d'un conseil ? C'est un problème, parce que d'après moi, pour tous les SOs et ACs, les conseils ont à voir avec la politique, et je veux m'assurer qu'il y a une distinction par rapport au fait que vous dites que vous voulez alimenter le développement des organisations sur le long terme, etc, plutôt que de fournir un avis.

STEVE CROCKER : Je crois qu'il y a deux points essentiels.

D'abord, ATLAS II, le rapport du sommet ATLAS II contient beaucoup de ces questions, et dans le dialogue que nous avons eu après avoir reçu ce rapport, il était clair que ce rapport ne permet pas encore au conseil d'administration de mettre quoi que ce soit en place.

Donc, on évite de parler du terme « conseil », parce qu'il encore d'un terme qu'il est difficile d'interpréter. On a reçu les contributions des organisations de soutien, des groupes d'experts, des comités consultatifs, des équipes de révision. Donc, ce que nous essayons de faire, c'est d'arriver à un point où nous pourrons comparer tout cela, analyser chacune de ces choses, assurer un suivi et y répondre. De même pour les PDPs et autres.

Donc, d'après moi, toutes ces contributions doivent être prises dûment en compte, et en fin de compte, le problème, c'est que si on dit non, quelle est la marche à suivre ? Est-ce qu'on a le droit de dire non ? Mais avant d'arriver à cela, nous avons l'obligation d'accepter toutes ces contributions de bonne foi, et de les analyser et de prendre des dispositions par rapport à elles.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND:

Merci, Steve.

Chris ?

CHRIS DISSPAIN:

Vous avez tout à fait raison, mais il est essentiel d'être clair par rapport au fait d'utiliser « avis » avec une majuscule ou avec une minuscule. Donc, je veux être sûr que si vous traitez toutes ces contributions de la même façon, il est plus facile pour nous d'identifier, que ce soit *At-Large* et le conseil d'administration, comprenne l'avis, qu'il s'agisse d'un avis officiel, ou pas.

Comment voyez-vous ces choses ? Est-ce qu'il s'agit de contributions, de suggestions, mais pas d'avis ?

STEVE CROCKER :

Je vais peut-être utiliser une autre métaphore. J'ai eu l'impression, très longtemps, qu'il y a une distinction entre les SOs et les ACs. Ce sont des étiquettes qui ont été créées lors de la période de la réforme en 2002, et je crois qu'il est légitime de

dire que les SOs s'alignent sur les unités constitutives et sont sensibles à elles, même s'il y a des différences entre elles. Tandis que l'étiquette AC est moins à l'aise, parce qu'il s'agit d'une étiquette qui s'applique à des personnes très variées. En particulier, et ça c'est mon point-de-vue personnel, c'est par rapport à des observations que j'ai faites, dans le temps, dans le cas de l'ALAC et du comité consultatif gouvernemental, elles s'apparentent plus aux organisations de soutien, dans le sens où elles représentent des unités constitutives larges, par rapport à SSAC et RSSAC où il y a des experts.

Donc aider des processus qui sont fermement ancrés, donc si vous appartenez à l'ALAC, on traite telle ou telle chose de telle manière, ça, ça peut créer un certain malaise.

Donc, il s'agit de prendre un petit peu de distance, et d'opérer des changements structurels ou des changements d'étiquette plutôt, de nom. Donc, prendre un petit peu de distance et voir où vous voulez en venir exactement.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND:

Merci beaucoup. Je suis un petit peu préoccupé par cette conversation sur la sémantique.

Je sais que Fadi souhaite intervenir, puis Alan. En fait, il s'agit de définir les « avis » pour *At-Large*.

Donc 4a, et je vais le lire parce que je pense que a répond à votre question sur le terme « avis »

« Le rôle de l'ALAC devrait être de considérer fournir des avis à l'ICANN dans la mesure où ils sont liés aux intérêts des utilisateurs de l'internet individuel. »

On ne parle pas de politique.

« Cela inclue les politiques créées par les SOs de l'ICANN, ainsi que les autres questions nombreuses, les contributions de la communauté, et les avis, le cas échéant. »

Je pense que cela nous renvoie à la définition même de l'avis, par rapport au processus de responsabilité et de transparence de l'ICANN. Donc l'avis ne se concentre pas uniquement sur la politique, cela implique beaucoup d'autres choses. Pour ma part, je penche plutôt pour l'avis en minuscules.

FADI CHEHADE:

Merci beaucoup, Olivier.

J'aimerais suggérer une approche pratique, D'abord, il y a des milliers de choses là-dessus, c'est très utile.

Merci, Dev, d'ailleurs, d'avoir repris cette recommandation 41. Merci. Je pense que c'est très important, c'est une contribution qui est précieuse.

D'un point de vue pratique, pour faire de cette recommandation une réalité, faire de ce document une série de recommandations vivantes, je vous suggérerais d'analyser la chose suivante : certaines recommandations concernent vos recommandations avec le conseil d'administration. Lorsque

vous dites « le conseil d'administration devrait mettre en œuvre ... », ça c'est la recommandation 9.e, « ... telle et telle chose ». Certaines de ces recommandations sont liées clairement au personnel, et je vous suggérerais de rassembler les choses en deux groupes.

D'abord, les choses qui impliquent de nouveaux fonds qui doivent être dépensés. Puis un autre groupe qui regrouperait les recommandations qui consisteraient à dire « il vaudrait mieux faire les choses de cette manière plutôt que de cette autre manière », et le faire de manière spécifique.

Les recommandations qui s'adressent au conseil d'administration, je ne vais pas rentrer dans le détail de cela. Mais celles qui s'adressent au personnel, je suggérerais de les inscrire dans le processus de planification, donc de les faire entrer dans le processus de planification. On s'engage à en assurer un suivi, on s'assure que pour l'exercice 2016, on pourra les prendre en considération dans le cadre du budget 2016.

Vous avez ma parole, Olivier, parce qu'on sait ce qui est à l'écran, maintenant il faut l'inscrire dans la planification et le budget, et ça, ça va affecter d'autres communautés. Donc, si vous nous demandez de faire quelque chose qui va affecter ou avoir un impact sur la GNSO, alors les autres leaders des SOs vont nous en parler, et il faut se mettre d'accord. Est-ce que vous êtes d'accord pour en faire une priorité ?

Je m'y engage, en particulier tout ce qui concerne la mise en œuvre.

Dernier commentaire, j'espère qu'on va pouvoir y travailler de manière positive. Par rapport à la manière dont ces recommandations peuvent évoluer, dans quelle mesure elles peuvent évoluer, il est important de bien choisir les outils. Cet outil peut faire partie d'une architecture ou d'un système qui nous permette de faire une économie. Ce pourrait être le même outil utilisé pour une autre communauté. Il s'agit en fait d'en faire une approche efficace de mise en œuvre, mais s'il vous plaît, donnez-nous des spécifications, donnez-nous les moyens nécessaires pour le faire, quelles sont vos demandes, mais laissez-nous le soin de voir si cela peut fonctionner pour toute l'organisation et de la manière la plus efficace possible.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND:

Merci beaucoup. Je crois que vous avez lu mes notes parce qu'on est tout à fait d'accord là-dessus.

Est-ce que Chris souhaite intervenir sur la sémantique encore, par rapport à l'avis ? Parce que nous avons une liste d'intervenants, encore. Est-il important d'en parler ici ?

Allez-y.

ALAN GREENBERG:

En tant que nouveau président, je m'engage à nous assurer que lorsque l'on s'adresse au conseil d'administration, s'agit-il de quelque chose que l'on souhaite que le conseil d'administration sache absolument, ou s'agit-il d'un avis, mais en tout cas sachez qu'on va utiliser les mots avec soin.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND:

Merci beaucoup, Alan. Nous avons une autre question à traiter.

RAY PLZAK:

Merci beaucoup. J'ai également un commentaire là-dessus, à savoir : la plupart de ces recommandations ont été, d'une manière ou d'une autre, débattues au sein du conseil d'administration, ces dernières années. Mais les membres du conseil d'administration sont également des utilisateurs finaux d'internet, tous. Donc j'aimerais saisir cette opportunité pour interagir avec les différents groupes ici présents, parce que les utilisateurs finaux d'internet ont une autre perspective que les membres du conseil d'administration.

Donc, s'agissant de l'autre question, il est important de se souvenir qu'il y a trois organisations de soutien qui traitent la gestion et l'administration des aspects techniques de toute une série d'identifiants. C'est la raison pour laquelle elles ont été créées. Le nom a été divisé en deux, ccNSO d'un côté et GNSO de l'autre. Donc, il est important de se souvenir que cela a été fait parce que la mission première de l'ICANN, c'est celle-là. Tout le reste est sous-jacent à cela, mais finalement la mission principale, c'est celle-ci. Donc, je pense qu'il faut garder cela à l'esprit.

Le règlement, malheureusement, sème un peu la confusion en introduisant le mot « avis ». Les différents groupes ont un

impact différent en termes d'avis. Donc, Steve, je sais que vous avez dit qu'il faut repenser l'utilisation de ce terme. Je sais que lorsqu'avec Heather vous étiez co-président de la commission des présidents et du comité, et on a eu une discussion sur ce qui constitue un avis du GAC. Quand est-ce que le GAC donne un avis au conseil d'administration ? C'est notre discussion aujourd'hui, justement. Je pense qu'il est très important que nous décidions de cette question, et Steve l'a souligné, le terme de « comité consultatif » n'est peut-être pas la meilleure dénomination. Alors, il faut fournir des avis, excusez-moi d'utiliser le terme, au conseil d'administration. En fait, il n'est même pas fait mention de fournir des avis sur les activités de l'ICANN.

Les activités de l'ICANN, dans une grande mesure, ont lieu à l'intérieur des SOs, et en fait, il serait beaucoup plus efficace de dire que c'est quelque chose qui devrait être mis en place autre part. Donc, pourquoi est-ce qu'on ne s'assoit pas et l'on dit « voyons comment régler ce problème », parce que toutes les organisations sont différentes. Et ça, ça a à voir également avec vos efforts pour mettre en place les processus de politique.

Il y a 13 réunions de l'ICANN par an, et ces réunions en face-à-face que vous proposez vont avoir lieu en plus, donc pour ma part, je suis très préoccupé sur la manière dont tous ces gens que nous voulons faire participer à l'ICANN vont pouvoir participer à ces processus de manière ascendante, parce que si on veut faire participer tout le monde, ça va être difficile de prendre en considération tous les avis. Donc, je suis d'accord, il

faudrait trouver une autre dénomination. Je ne sais pas. Mais j'aimerais vraiment que l'on se penche sur le règlement intérieur de l'ICANN, parce que d'après moi, le règlement intérieur de l'ICANN ne devrait pas être le règlement intérieur de l'ICANN, ce devrait être votre règlement intérieur. C'est un accord entre vous et l'ICANN sur la manière dont vous vous inscrivez là-dedans.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND:

Oui, nous avons une liste de procédures beaucoup plus longue que le règlement en lui-même. Mais par rapport à la première partie, je vais demander à Heidi de travailler avec vous, avec les présidents des groupes de travail, afin que d'être inscrits à la liste des communications, en tant qu'utilisateurs. Et deuxième point, nous sommes tout à fait prêts à y travailler. N'oubliez pas que lorsque vous voyez 22 recommandations, sur les 43, il y a d'autres processus parallèles qui seront travaillées avec d'autres parties de l'ICANN.

RAY PLZAK:

Je comprends, mais je voulais quand même insister là-dessus.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND:

Nous avons dépassé de trois minutes la longueur qui nous était impartie. Je sais qu'il y avait Wolfgang qui voulait dire quelque chose.

STEVE CROCKER :

Le conseil d'administration va être ici avec un autre groupe, donc si Wolfgang peut intervenir rapidement.

WOLFGANG KLEINWACHTER:

Oui je voulais faire un commentaire sur la sensibilisation. La sensibilisation c'est une chose importante. C'est la distribution des connaissances, et dans vos structures *At-Large*, ces structures sont réparties dans le monde entier, et donc elles ont la responsabilité de le faire.

Je sais qu'à une époque, lors de la réunion ICANN, il y avait des responsables qui étaient, en fait, des enseignants. Nous avons le CCT, nous avons des chapitres ISOC, donc si vous pouvez mobiliser, disons le vendredi avant la réunion d'ICANN une conférence pour informer les unités constitutives, les utilisateurs, ce serait une opportunité, non pas de réinventer la roue, mais d'utiliser les mécanismes qui existent, les faire fonctionner pour mieux sensibiliser le public. Merci.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND:

Merci beaucoup pour les commentaires, Wolfgang.

Je pense que nous devons terminer. Juste une petite chose, il y a un document imprimé avec toutes les recommandations qui est disponible et qui vous sera distribué maintenant à la clôture de cette réunion. Vous pourrez les lire ce soir, pour vous endormir, si ça vous intéresse. Tout sera disponible, ainsi que les différentes recommandations.

Ceci étant, je vous remercie, je suis désolé qu'on ai un peu raté la deuxième partie, mais nous pourrons communiquer par écrit.

STEVE CROCKER :

J'aimerais prendre un instant pour mentionner que le travail d'Olivier se termine, en tant que président. Cela fait quatre ans qu'il nous mène de manière brillante, et donc j'aimerais, au nom du conseil d'administration, le remercier.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND:

Vous n'êtes pas débarrassés de moi, parce que je serai vice-président d'ALAC. Et je sais qu'Alan va très bien se débrouiller l'année prochaine.

Merci à tous.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]